



INFO-ACTUALITES

33^{ème} Assemblée générale de la Fiwap : les marchés mondiaux de la frite, moteur grippé du secteur

Pierre Lebrun



Cette assemblée était organisée dans le cadre du Centre Pilote pomme de terre (CPP) cofinancé par le SPW et soutenue par BASF.

La **partie administrative** de cette Assemblée générale a, classiquement, permis de présenter les comptes annuels et de renouveler partiellement l'Organe d'Administration de la Fiwap.

Les comptes de l'exercice 2025 montrent à nouveau une perte sévère (de l'ordre de 43.000 €), due à un exercice cumulant exceptionnellement 2 clôtures de subvention CPP. Les subventions des Centres Pilotes étant fixées (montant inchangé) pour les 5 prochaines années, le retour à l'équilibre budgétaire passera inévitablement par un allègement de la masse salariale à court terme.

Côté autres subsides, le projet Innoseed se poursuit jusque début 2027. Plusieurs petits projets ont pu récemment être décrochés : Robpatat (compréhension et levée des obstacles au développement des variétés robustes) ; Progres (identification des gènes de résistance dans les variétés robustes) ; Altwal-Cuivre (recherche d'alternatives au Cu en production biologique).

Côté recettes propres, l'Organe d'administration a proposé une nouvelle hausse des cotisations (5 % en moyenne), la 4^{ème} en 5

ans. Suite aux remarques formulées par l'Assemblée générale ces dernières années, la hausse proposée des montants de cotisation est plus importante sur les montants élevés que sur les plus petits montants, afin de conserver un certain équilibre de coût par ha (pour les producteurs) ou par ETP (pour les sociétés). Une classe supplémentaire pour les très grandes entreprises du secteur a également été créée. Les montants proposés sont adoptés à l'unanimité.



Le vote pour l'Organe d'administration a permis de plébisciter tous les candidats, à savoir Mme Anne Legrève (UCL) pour la R&D, M. Charles De Wulf pour la production de plants (siège GWPPPDT), MM. Benoit Delcourt et Ludovic Pierart pour la production de pommes de terre de consommation, et M. Etienne Delbeke pour le négoce et M. Emanuel Van den Broeke pour la transformation industrielle. La composition mise à jour de l'OA est disponible sur : <https://fiwap.be/fiwap/organe-dadministration/>

La **partie publique** a réuni environ 120 participants sur le thème « Les marchés mondiaux de la frite, moteur grippé du secteur ».



Comme 1^{er} orateur du jour, **Jean-Pierre Van Puymbrouck** (Président du GT pomme de terre à la FWA et cheville ouvrière de Belpotato.be) a rappelé toute l'importance pour le secteur de financer Belpotato.be. C'est en période de crise qu'un secteur a le plus besoin d'une interprofession forte. Les réalisations de Belpotato.be depuis 5 ans sont considérables : le dialogue régulier entre producteurs et acheteurs, la gestion de la crise Covid, le Code de bonnes pratiques contractuelles déjà réactualisé 3 fois, le Guide d'évaluation de la qualité des plants et de conservation avant plantation, le soutien aux matières actives phytosanitaires jugées indispensables, les communiqués de presse réguliers sur la situation de terrain ou de marchés... Belpotato.be ne pourra poursuivre son activité que si le secteur professionnel accepte de la financer (à parts égales entre producteurs et acheteurs). Des démarches concrètes en ce sens ont lieu et se traduiront par un appel à cotiser à très court terme.

Sur base de l'étude très fouillée réalisée par le bureau Ceresco et mise à disposition de la Fiwap par le GIPT (Interprofession française de la pomme de terre industrielle – merci à Bertrand Ouillon, Délégué Général), **Pierre Lebrun** a présenté les multiples chiffres clés du commerce mondial de produits transformés.

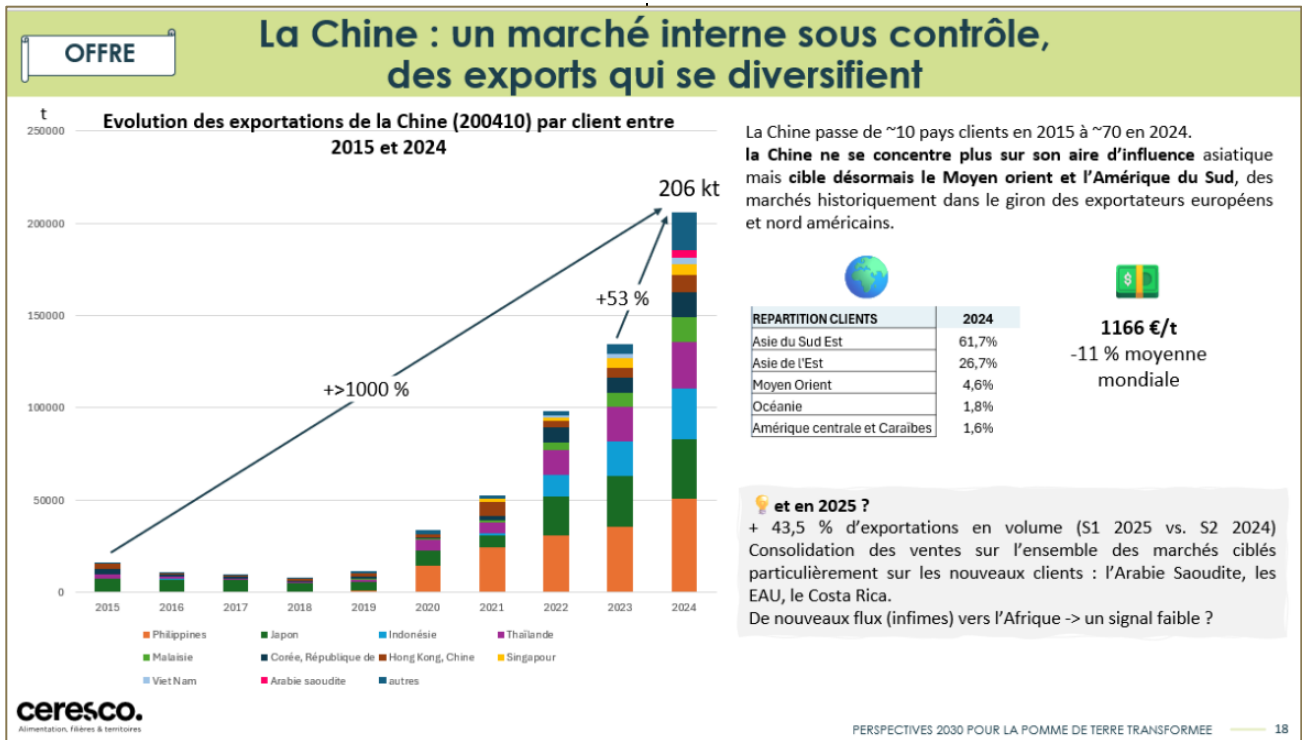
La grave crise actuelle du secteur résulte de la coïncidence entre une offre excédentaire et une baisse inédite des besoins de l'industrie européenne de transformation de la

pomme de terre. Un excédent de l'ordre de 3 millions de tonnes issu de la récolte 2025 pèse sur tous les marchés, qu'ils soient libres (saison en cours) ou contractuels (saison 2026/27). A la base de la suroffre se retrouvent des surfaces record implantées en zone NEPG en 2025, et un rendement bon à très bon dans la plupart des régions. Les moindres besoins des usines découlent de la concurrence internationale, des droits de douane étatsuniens, des incertitudes géopolitiques et de la force de l'euro par rapport au dollar. Les exportations communautaires sont ainsi en repli depuis l'automne 2024 mais ce fait inédit n'a pas pu être intégré immédiatement par la filière pour prévenir les pertes de valeur massives auxquelles elle est aujourd'hui confrontée.

Globalement toutefois, le marché mondial des produits transformés reste en croissance, le commerce montrant une hausse de l'ordre de 3 % en volume en 2024, et de 5 % en valeur. Mais le gâteau est à présent à partager avec davantage de concurrents vu le développement rapide des exportations chinoises, indiennes, égyptiennes... En 2025, les leaders historiques ont donc soit cédé du terrain (baisses de 2,7 % pour la Belgique, de 6,6 % pour les Pays-Bas), soit maintenu à peine leurs exportations (+ 1 % pour les Etats-Unis et le Canada). La France (+4,4 %) fait exception grâce à la récente usine Clarebout/Simplot à Dunkerque. La Chine (+44 %) et l'Inde (+30 %) dopent leurs exportations à vive allure.

La demande mondiale de produits transformés reste essentiellement « occidentale » puisque Union Européenne + « autres pays européens » + Amérique du Nord en totalisent 64 % ! Parmi ces destinations, les Etats-Unis ont particulièrement développé leurs importations avec une hausse de 77 % entre 2019 et 2024 pour atteindre 1,75 Mt, au point de représenter plus de 18 % du commerce mondial de « frites ». Les USA se fournissent pour 80 % au Canada et pour plus de 10 % en Belgique. Avec 868.000 tonnes importées en 2024, le Royaume-Uni représente plus de 9 % du commerce mondial et est principalement approvisionné par la Belgique (pour près de 60 %) et les Pays-Bas (plus de 35 %).

Les autres principaux « mangeurs de frites » sont l'Arabie Saoudite (309.000 tonnes) fournie par la Belgique (près de 40 %) et les Pays-

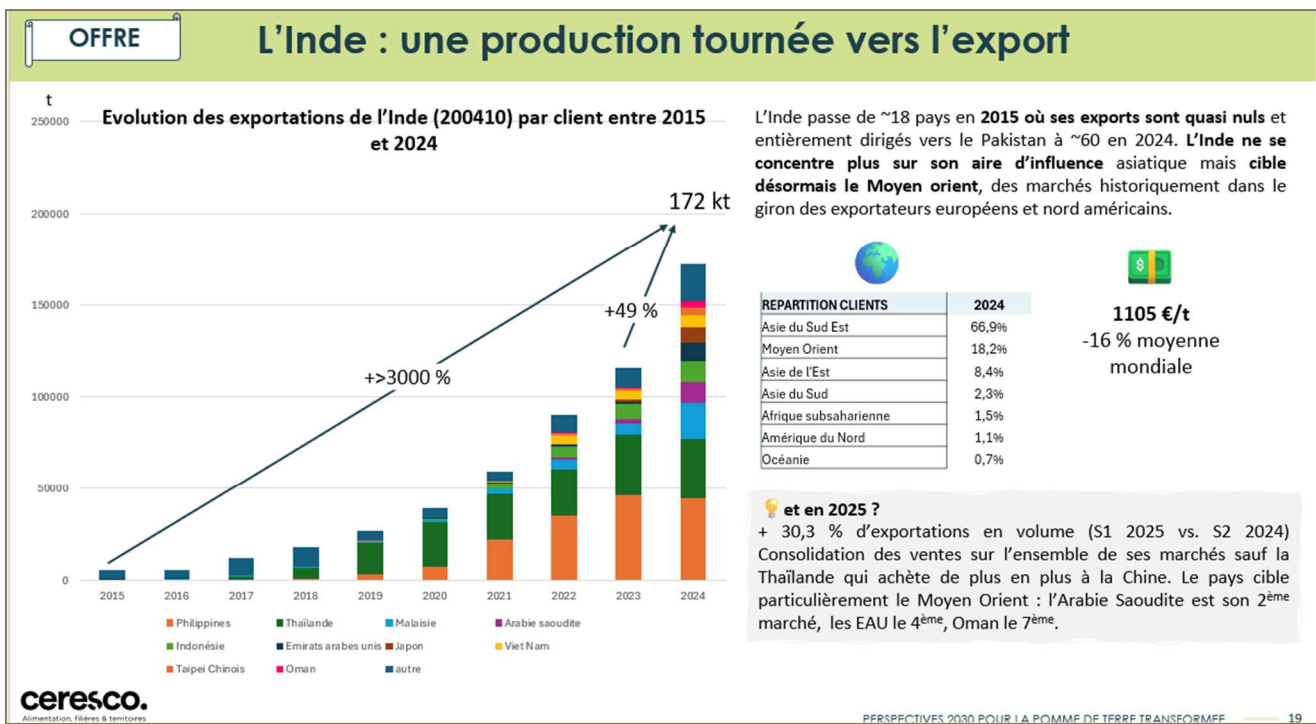


Bas (plus de 25 %), et de plus en plus en plus par l'Egypte (plus de 10 %) et l'Inde (4 % en 2024). La diversification des fournisseurs renforce clairement la concurrence.

Il est clair que l'offre de produits finis s'est concentrée chez un petit nombre d'acteurs historiques, avec une domination de la Belgique qui fournissait en 2024 un tiers du commerce mondial, suivie par les Pays-Bas (18 %), le Canada (17 %) et les Etats-Unis (+/- 10 %). Sur la période 2019 – 2024, le Canada est le grand gagnant (hausse de 4,5 % de parts de marché), les Pays-Bas (-4 %) et les Etats-Unis (-3 %) les principaux perdants. Chine, Inde,

Egypte, Turquie et Brésil gagnent des parts de marchés limitées mais, ramenée aux volumes initiaux de 2019 leur progression est très rapide : multiplication par 10 pour la Chine, par 6 pour l'Inde, et par 2 pour l'Egypte. Un focus sur les exportations de la Chine et l'Inde est repris dans les 2 figures ci-contre.

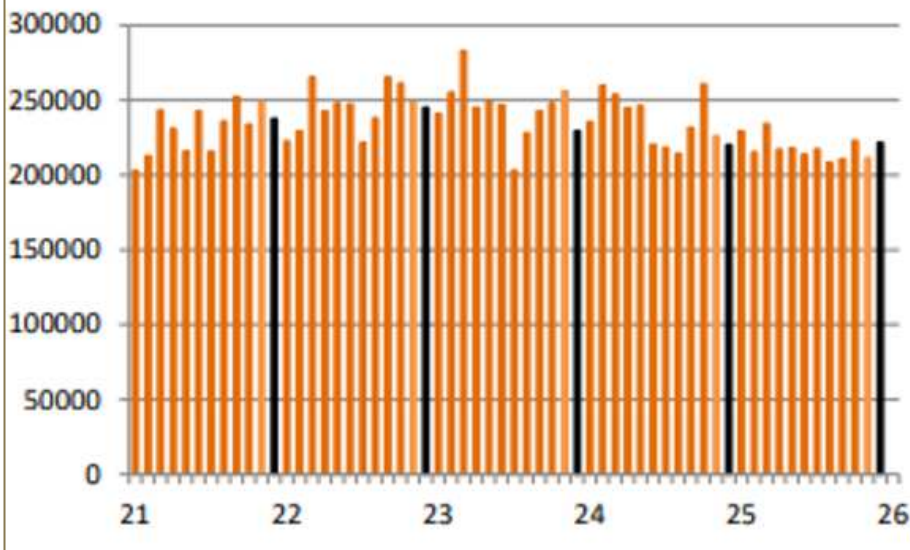
Ces 2 pays (auxquels on peut ajouter l'Egypte) diversifient clairement leur « portefeuille » de clients, au point de venir concurrencer les produits européens en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, 3 « jardins » jusqu'ici « réservés » aux leaders historiques.



Vers les pays tiers : Export mensuel de l'UE-27 (tonnes)

– source: World Potato Market

EU-27 monthly fry exports (tonnes)



concurrentiels en 2024. Le mot d'ordre partout est de maîtriser les coûts de production et d'écraser les marges pour retrouver les parts de marché perdues pour certains ou poursuivre la croissance pour d'autres.

En conclusion, la bulle pomme de terre a explosé en zone NEPG sous l'influence de facteurs multiples. Le secteur n'est pas habitué (pas prêt) à la non-croissance. Une maîtrise (baisse) du prix de vente des frites européennes et belges semble indispensable pour conserver les

En 2025, l'Union Européenne (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne et Pologne) a exporté (vers les pays tiers donc) de l'ordre de 200.000 à 250.000 tonnes de produits finis par mois (voir figure ci-dessus), soit 3,5 fois plus que la Chine, l'Inde et l'Egypte cumulées. Mais ces exportations sur 2025 étaient en baisse de 7,5 % en volume, et de 14,2 % en valeur... des régressions considérables qui traduisent la perte structurelle de marchés.

Sur 12 mois de décembre 2024 à novembre 2025 la Belgique subit des reculs majeurs : - 5,3 % vers le Royaume-Uni, -25 % vers l'Asie, - 22 % vers le Moyen Orient...

Les prix moyens de vente ont fortement augmenté sur 2015 à 2024, et en particulier entre 2022 et 2023 (+23 % !) – voir tableau ci-dessous. Inde, Chine et Canada étaient les plus

parts sur le marché intracommunautaire, et retrouver de la compétitivité sur les marchés extérieurs, dans une période de transition et de repositionnement la plus courte possible. Toutes les marges dans la filière se contractent avec des pertes de valeur considérables notamment pour les producteurs de pomme de terre (en atteste la baisse de 25 % (en prix) des contrats 2026/27, et de 20 % en volume). La frite européenne doit jouer sur ses forces : rendement, qualité, variétés, savoir-faire, filière complète, équipement... L'industrie doit consolider ses positions sur le Fast Food mondial et le marché communautaire, faire preuve d'innovation et d'efficacité, tandis que côté producteurs il faut temporiser (réduire) les surfaces, et maîtriser les prix de revient.

Prix pratiqués

Prix pratiqués en €/tonne à l'export	2015	2019	2022	2023	2024
MOYENNE MONDE	778	850	1 052	1 295	1 315
Belgique	617	725	930	1 240	1 253
Pays-Bas	766	852	1 041	1 306	1 396
Canada	864	916	1 143	1 246	1 177
Etats-Unis d'Amérique	1 016	1 047	1 281	1 524	1 555
France	826	1 008	1 107	1 320	1 283
Allemagne	654	815	1 046	1 336	1 365
Pologne	644	774	959	1 195	1 292
Argentine	935	821	1 001	1 319	1 458
Chine	1 291	1 391	1 167	1 297	1 166
Egypte	692	811	1 029	1 294	1 293
Inde	1 114	967	1 021	1 256	1 105
Turquie	806	813	1 268	1 324	1 230
[...]	[...]	[...]	[...]	[...]	[...]
Brésil	2 000	1 946	760	1 064	1 109

sur 1 an seulement

+9,3% (2015-2019) +24% (2019-2022) +23% (2022-2023) +1,6% (2023-2024)

Last but not least, **Christophe Vermeulen** (CEO Belgapom) a apporté un éclairage important sur le négoce et l'industrie belges en ces temps de crise.

Les faits et chiffres clés de l'industrie belge en 2024 sont les suivants :

- 5,88 millions de tonnes (Mt) de pomme de terre utilisées (en baisse de 5,6 %, soit 350.000 tonnes) pour une valeur d'achat de 1,5 milliard d'euros (Md€),
- Production de 2,8 Mt de frites (- 100.000 t), de 80.000 t de chips et de 584.000 t d'autres produits pour une valeur totale de vente de 4,19 Md €
- Investissements de 792 M€, plus de 6.700 emplois,
- Export de 3 Mt (soit 89 % de la production) pour une valeur de 3,86 Md €.



Selon Belgapom la crise actuelle est en partie due à la pénurie de plants en 2024 qui a amené la plantation de nombreuses variétés mal connues et à la production de frites chères et de moindre qualité. Des clients à l'export ont été insatisfaits et ont revu les volumes contractualisés à la baisse. Le protectionnisme trumpien et l'émergence de la Chine, de l'Inde et de

l'Egypte complètent le tableau négatif concernant l'export de frites belges. Rajoutons à cela la production record de pommes de terre en 2025 en Belgique (près de 5 Mt) pour expliquer pourquoi les marchés libres sont à des valeurs très faibles depuis le début de la saison.

Christophe Vermeulen a repris les principaux chiffres de la concurrence émergente chinoise et indienne, et les chiffres d'export vers les Etats-Unis (qui parviennent à se maintenir (baisse de 0,5 % seulement sur 12 mois se terminant en octobre 2025)). A la question « Le prix du marché libre remontera-t-il cette saison » il répond « Aucune idée : le recul des exportations vers le Royaume-Uni s'est arrêté mais nous perdons des parts de marché au Moyen-Orient et en Asie ».

Et comment s'adapter à la nouvelle réalité géopolitique et économique ? Le maître mot c'est « Réorientation » : pour affronter toujours plus de normes de durabilité et de réglementation environnementale, s'adapter au changement climatique, faire face à la hausse de tous les coûts majeurs (énergie, matières premières, personnel...) et intégrer l'instabilité mondiale il faut faire preuve de résilience et de flexibilité. Christophe Vermeulen estime que la filière en est capable car nous disposons en Belgique du savoir-faire et de l'innovation nécessaires.

L'analyse implacable de la situation impose une forte réduction des prix contractuels pour 2026/27. A moyen terme les enjeux liés à la production de pomme de terre concernent la sélection variétale (avec l'aide des NGT's), l'approvisionnement en eau, la qualité des sols et la fertilisation, la perte de substances actives de protection des cultures, et le partage des risques (avec une assurance météo large ?). En matière de législation (européenne (Green deal), nationale et régionale, Christophe Vermeulen plaide pour des choix clairs de modèle agroalimentaire, un plan intégré pour une croissance durable, et du pragmatisme dans les politiques industrielles, d'octroi de permis et d'embauche. Les clients acheteurs de frites demandent toujours plus de garanties de durabilité environnementale et sociale. Nous devons valoriser notre expérience et nos acquis en la matière. Bien sûr les éléments liés à la géopolitique mondiale ne sont pas prévisibles ni maîtrisables, ce qui laisse le secteur exposé à des risques évidents. Les entreprises elles-mêmes l'ont compris, en témoignant par exemple les investissements d'AgriSto aux Etats-Unis et en Inde, ou de Simplot (Clarebout) en Chine.

Dans le débat qui a suivi les exposés, l'accent a été mis sur les relations difficiles entre

producteurs et acheteurs au travers des contrats de production annuelle. L'épisode l'an passé de réduction unilatérale, par certains acheteurs, des volumes contractualisés (malgré la signature déjà apposée des 2 parties) constitue un dangereux précédent. Malgré l'infraction manifeste aux règles commerciales, la plainte collective déposée par l'AgroFront et la Fiwap n'a jusqu'ici rien donné. Par contre Belpotato.be a immédiatement adapté le Code de bonnes pratiques contractuelles pour baliser la procédure de signature et de contre-signature pour réduire les risques de telles dérives. Cette année, toujours dans le cadre des contrats d'achat de pommes de terre par le négoce et l'industrie, c'est la fourniture (parfois forcée) de plants par l'acheteur qui pose problème. Plusieurs cas concrets ont été amenés dans la discussion, témoignant du pouvoir qu'utilisent certains acheteurs pour imposer des volumes de plants au producteur, ce qui mène à des surfaces supplémentaires implantées et à des volumes moindres contractualisés par ha. De facto le producteur prend ainsi plus de risques économiques car il devient proportionnellement plus exposé au marché libre. Ici aussi le rôle de Belpotato.be a été évoqué et reconnu de première importance. L'engagement a été pris au sein de Belpotato.be de baliser très vite la fourniture de plants, lorsque l'acheteur cosignataire du contrat est aussi fournisseur des plants.

D'autres questions ont aussi concerné la crise actuelle du secteur : l'explosion de la bulle n'était-elle pas prévisible ? Comment les entreprises de transformation n'ont-elles pas vu venir la concurrence chinoise et indienne et ses conséquences ? Christophe Vermeulen estime que la crise est due à de nombreux facteurs qui ont malheureusement coïncidé, et qui ne sont pas tous prévisibles. L'ensemble de la filière a profité de l'expansion de l'industrie pendant de nombreuses années et une réaction appropriée de tous les maillons est aujourd'hui requise, que ce soit pour adapter l'offre ou maîtriser les coûts de production pour un retour à la compétitivité aussi vite que possible.

Toutes les présentations sont disponibles sur www.fiwap.be/documents-en-ligne.